



## Renonciation succession pour mineur

Par **vek5067**, le **18/11/2013** à **21:14**

Bonsoir,

J'aimerais avoir votre avis concernant la lettre que je vais envoyée au juge des tutelles pour demander le renoncement de la succession de mon père pour mes enfants.

[citation]Je soussigné, (Mon nom et prénom) demeurant (mon adresse) , né (ma date de naissance) à (ma ville de naissance)

Demande, par la présente, être autorisé à renoncer en tant que représentant légal de mes 2 enfants mineurs et au nom de ceux-ci (nom et prénom de mes enfants) à la succession de mon père .....

compte tenu des raisons qui m'ont moi-même poussées à refuser cette succession, raisons évoquées ci-dessous :

- Je n'ai pas eu de contact avec toute ma famille (frères, oncles, tantes, mère, père,....) depuis près de 11 ans.

- 11 années après, je n'ai pas envie d'être jugé par cette famille : je ne serais venu à l'enterrement que pour l'héritage selon certaines personnes.

- Je n'ai pas envie que mes enfants entendent plus tard le même genre de brimade : Ah tiens, (prénoms de mes enfants) a eu le permis, c'est normal, c'est grâce à l'argent de l'héritage.....

- J'ai un travail qui me permet amplement de subvenir aux besoins de mon foyer et je mets suffisamment d'argent de côté pour que mes enfants puissent en profiter à leur majorité.

Je me tiens a votre disposition afin de vous fournir plus d'explication si necessaire.

Je vous pris d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à -----, le -----

Bon pour autorisation de renoncer à la succession pour mes enfants (mention manuscrite de l'héritier)[/citation]

Je me demandais si les raisons évoquées dans cette lettre allaient suffire pour que le juge des tutelles accepte la renonciation.

Merci d'avance de votre avis.